

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 44

Artikel: Le paradis des vaches
Autor: Lolet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Gerzère, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS », LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements d'ont des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le paradis des vaches.

Le charmant tableau que nous a dépeint, en teintes locales si fidèles, en souvenirs si vrais, le bon « Père Grise », sous le titre de « En champs », me rappelle un mode de faire paître le bétail, qui ne manque pas de sens pratique, bien qu'il soit généralement peu pratiqué.

Il est surtout usité et a sa raison d'être dans les *finis* très étendues, mais très morcelées de la Haute-Gruyère, au pays par excellence de la liberté des vaches; là où les limites sont lointaines; rares, les clôtures; inconnues, les haies de ronces artificielles à pointes aiguës; un pays idéal, un vrai paradis terrestre pour les ruminants.

— Quel est donc ce mode de faire? La chaîne, peut-être?

— La chaîne! allons donc! pour des vaches de Gruyère! La chaîne, qui mesure parcimonieusement la pâture! La chaîne, qui fait tourner Brunette et Noiraude autour du poteau tyrannique, qui les retient comme des esclaves autour de la meule! Oh la maudite chaîne qui vous arrête une vache juste à l'instant où elle allait tondre et savourer la meilleure touffe d'herbe! qui l'oblige, au bout d'un moment, à raboter un pré comme si on y avait passé la varlope, pour se mettre quelque chose sous la dent.

— Eh bien, si ce n'est ni le parcage, ni la chaîne, c'est peut-être l'herbe abondante des gîtes, après la descente des pentes roussies et râpées des montagnes?

— Mieux que cela! Voyez-vous, dans cette vaste plaine de Grandvillard, dans cette large vallée de Villars-sous-Mont, dans ces *finis* sans fin d'Albeuve, ces nombreux troupeaux paisant? Entendez-vous le joyeux carillon de l'écho champêtre, qui a tiré son grand jeu? A qui ce riche troupeau? — A tous et à chacun. Toutes les vaches du village broutent ensemble le repas savoureux et abondant des prés, sous la surveillance de trois ou quatre gardiens.

Là, toutes les bêtes sont sœurs; point de favoritisme. C'est le communisme le mieux entendu, le socialisme le plus large. La table est mise pour tout le monde.

Plus de gras pâturages réservés, lot privilégié de quelques *aristocratiques vaches*; plus de bâton nouveau s'abaissant sans pitié sur les côtes de la trop friande Mayeintze, si bien installée au milieu d'un pré vierge encore des traces d'un troupeau; plus de haie importune barrant le passage; plus de ces ennuyeux rappels: *Ha! ha! vali vè lé! Pindzon* (ha! ha! vas-y voir là, Pindzon) qui vous déchirent l'oreille et vous font secouer la tête. La plaine est à vous, entière et libre, oh! mes belles bêtes; errez-y et y gambadez à cœur joie; gonflez à l'envi vos mamelles du blanc nectar, jusqu'au moment où votre maître et seigneur viendra vous chercher pour la traite.

Je vous le disais bien: c'est le pays classique de la liberté et de l'abondance pour les vaches.

— Mais, et le compte de répartition par doit et avoir? me direz-vous.

— C'est bien simple. Voici: Chaque pièce de terre a été taxée d'avance, par une commission d'experts, à 60, 70 centimes, par exemple, par jour et par bête, suivant la qualité et la quantité du *repas*. Telle pièce a nourri *x* vaches pendant *x* jours: valeur totale = tant. Et ainsi de suite pour chaque lot. Total général = tant. Moyenne par jour et par bête = *x*.

Il reste à faire le compte de chaque propriétaire de terrain et de bétail. Par exemple Colin Colaò a fourni pour 16 francs de pâture et a mis 4 vaches à 50 centimes, pendant 10 jours, total, 20 francs; il redoit à la masse 4 francs. Par contre, Taunon à la Fedyetta, qui avait à son actif pour 20 francs de repais, n'a mis que 3 bêtes pendant 10 jours, à 50 centimes; il lui revient 5 francs.

Ainsi, les comptes bien établis du consortium doivent nécessairement se balancer.

Ne trouves-tu pas, ami *Conteur*, que ce mode de faire a son bon côté; économie de temps, de clôtures; plus de récriminations contre les gardiens, parfois trop négligents?

C'est ainsi, dans la verte Gruyère.

LOLET.

Pas de façons! — Aux faiseurs de compliments et de cérémonies, dont la famille est grande en ce monde, le vieux colonel T. avait habitude de dire, en les interrompant: « Abrégez, abrégez, la vie est courte! »

Les derniers Peaux-Rouges. — Le petit Charli voit, l'autre jour, à la vitre d'un kiosque de journaux, une illustration représentant une famille d'Indiens Sioux et, au-dessous, la légende: « Les derniers Peaux-Rouges ».

— Ecoute, m'man, dit-il en rentrant à la maison, sais-tu? Y'a bientôt plus de Peaux-Rouges. J'ai vu la gravure au kiosque... Y sont plus que quinze.

Jacques la Pive.

Nous recevons la lettre suivante:

Les Buchilles, le 17 octobre 1904.

Messieurs Monnet et Favrat,

Je suis fâché contre vous au sujet de l'article que vous insérez dans votre journal du 17 septembre 1904. L'histoire que vous publiez sous le titre *Le bouc* renferme un nom qui me vise particulièrement. Vous racontez les mésaventures de ces malheureux soldats qui ont été toute une journée dans la plus grande misère et dites qu'un d'eux s'appelait Jacques Manloup, du Chalet-des-Buchilles, surnommé Jacques la Pive à cause de la forme de son nez, et qui était continuellement de mauvaise humeur à cause du mauvais ravitaillement de la troupe. Je viens porter à votre connaissance que je suis soldat, que j'habite le Chalet-des-Buchilles, que mon nez a une forme plus grosse que je ne voudrais et que par conséquent j'ai été tout de suite désigné par l'opinion publique pour le citoyen que vous nommez Jacques la Pive.

Je suis un brave et loyal agriculteur, et je ne puis sortir sans entendre prononcer Jacques la Pive

ici, Jacques la Pive là, Jacques la Pive là-bas, salut, Jacques la Pive!

Vous pensez bien que je suis très fâché de porter jusque dans la tombe un sobriquet aussi comique, mais aussi plat et aussi ridicule, qui signifie d'être un peu dadou, et je viens par la présente vous réclamer une indemnité.

Je pense bien quand vous avez écrit cette histoire de ces malheureux soldats, que vous n'aviez pas l'intention de froisser personne; malheureusement, par une coïncidence fatale, je suis la première victime. A ma place, seriez-vous content d'être affublé d'un nom pareil? par exemple si on vous disait Caca-Dzanthes?

Quelle indemnité faut-il vous réclamer? 100 fr. serait peu. Je vous laisse le soin de fixer le prix. Les grosses sommes seront les bienvenues.

JULES BORGEAUD,
au Chalet-des-Buchilles,
rrière le Mont, sur Lausanne.

Nous nous sommes demandé en lisant ces lignes si elles n'émanaient pas de quelque mystificateur. Existe-t-il un M. Jules Borgeaud au Chalet-des-Buchilles, et ce M. Jules Borgeaud est-il bien le signataire de la missive?

Pour être au clair, nous avons été nous renseigner là-haut. Cela nous a valu une promenade charmante à travers des prairies animées par les troupeaux de vaches et dans des sapinières où des hêtres roux mettent çà et là leurs taches d'or. Le Chalet-des-Buchilles est une ferme perdue dans la forêt, au-dessus d'une roide côte herbeuse. D'Épalinges on y arrive par un sentier qui franchit le Flon sur une passerelle rustique formée de trois ou quatre minces poutrelles non équarries. Nous fûmes reçus par une jeune mère de famille.

— Jules Borgeaud? Oui, c'est bien ici qu'il reste, nous dit-elle. C'est mon beau-frère. Mais pour le voir aujourd'hui, il vous faudrait aller du côté du Chalet-Boverat, où il y a une coupe de bois.

Le temps nous manquait pour pousser aussi loin. Et puis nous pouvions fort bien commencer notre petite enquête en l'absence même de M. Jules Borgeaud. Tirant de notre poche la lettre ci-dessus:

— Reconnaissez-vous, madame, cette signature?

— C'est bien le nom de mon beau-frère... Jules Borgeaud, au Chalet-des-Buchilles... Oui, oui, c'est bien lui.

— Mais croyez-vous que ce soit aussi son écriture?

— Oh! alors, non: mon beau-frère écrit bien mieux que ça!

— Vous n'avez pas entendu dire qu'il ait écrit ou fait écrire au *Conteur*, à propos d'une histoire de bouc et de militaires?

— Non, monsieur... Il en aurait causé avec son frère, mon mari, et je l'aurais bien su, parce que mon mari me dit tout.

— Et votre mari, il n'y a pas moyen de le voir?

— Il est à la charrie, de l'autre côté de la forêt. Si monsieur veut m'accompagner, je lui montrerai l'endroit. Mais il faut que je